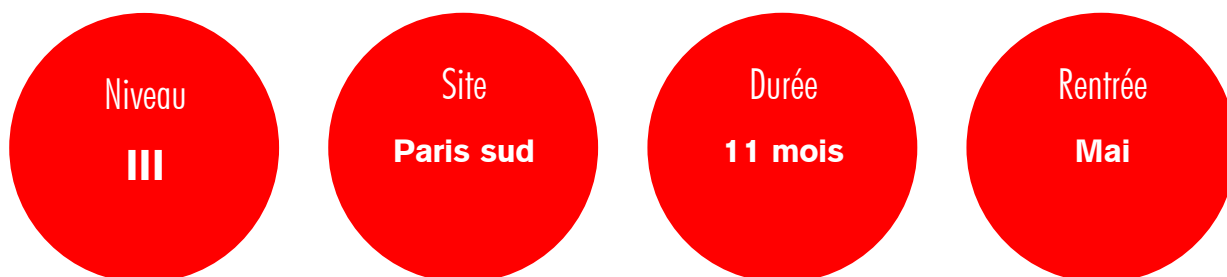




DIPLOME D'ETAT

Passerelle éducateur spécialisé



COMPÉTENCES VISÉES

- L'éducateur spécialisé dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection, d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'actions collectives en direction des groupes et des territoires. Il est impliqué dans une relation socioéducative de proximité inscrite dans une temporalité...
- Il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe... Il a un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels le mettant en capacité de concevoir, conduire, évaluer des projets personnalisés ou adaptés à des populations identifiées. Il est en mesure de participer à une coordination fonctionnelle dans une équipe et de contribuer à la formation professionnelle d'autres intervenants. Il développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et la définition des orientations des politiques sociales ou éducatives...

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

- L'éducateur spécialisé exerce dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale. Il travaille dans le secteur privé associatif ou dans le secteur public (collectivités territoriales).
- L'éducateur spécialisé intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes âgées dans des établissements ou des services tels que des MECS (maison d'enfants à caractère social), foyers de l'enfance, CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), clubs de prévention, Instituts médico-éducatifs, Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), services d'action éducative en milieu ouvert ou à domicile (AEMO et AED)...



MODULES DE FORMATION

MODULE 2 - (2ème partie) : Conception du projet éducatif spécialisé (200 heures – 31 ECTS)

MODULE 3 - (2ème partie) : Communication professionnelle en travail social : coordination (125 heures – 13 ECTS)

MODULE 4 - (2ème partie) : Travail en partenariat et réseau (125 heures – 13 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour prétendre accéder à la formation passerelle vers le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, il faut :

- Être titulaire du CAFME ou du DEME
- Avoir cumulé une expérience de 2 années de travail (24 mois) sur un poste de Moniteur-Éducateur depuis l'obtention du diplôme ou ayant suivi leur formation en situation d'emploi sur un poste de Moniteur-éducateur quelle que soit la nature du contrat (ex : contrat de professionnalisation).

VOLUME, DURÉE, PERIODICITÉ

- Formation en centre (455h)
- Formation sur sites qualifiants (700 ou 280h de stage) selon la situation d'emploi
- Durée total de la formation : 11 mois

TARIF & FINANCEMENT

Devis sur demande. Formation éligible aux dispositifs de financement suivants :

- Financement entreprise (plan de formation, période de professionnalisation...)
- Prise en charge par un organisme (OPCA, Pôle Emploi)
- Financement individuel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...)

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site et inscrivez-vous à l'une de nos réunions d'information :